

COMMUNE DE SAINT LAURE

SEANCE DU 07 mai 2021

L'an deux mille vingt et un, le sept mai, à 20 heures 00, le Conseil Municipal de cette commune, convoqué le 30/04/2021 en session ordinaire, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle des fêtes de la commune sous la présidence de Mr Grégory VILLAFRANCA.

PRESENTS : Grégory VILLAFRANCA, Christian BLANCHARD, Fabrice RODDIER, Delphine BARGIBAUX, Monique DURAND, Baptiste BARDET, Thierry BASSEUX, Gérard COULAUD, Hassan FENEYROL, Nicolas GENDRE, Monique GORCE, Alain MAUBLANT, Christophe MENDES, Lydie TOTAIN, Patrick TURLAN

SECRETAIRE DE SEANCE : Baptiste BARDET

Délibération n° : 2021/15 : remboursement trop perçu orange

Monsieur le Maire présente deux chèques, l'un d'un montant de 330.41 € et l'autre de 5.85 € représentant le remboursement du trop-perçu suite à la résiliation du contrat de téléphonie orange.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité le règlement par chèques d'ORANGE.

Délibération n° 2021/16 : Budget primitif 2021 – Décision modificative N°1

Monsieur le Maire expose à l'assemblée qu'il convient de procéder à la correction d'imputations de crédits sur des articles en section de fonctionnement et de faire un virement de crédits au sein de la section d'investissement :

- Pour imputer les crédits sur le bon article en fonctionnement pour l'énergie et l'électricité (60612), soit 13 000 €.
- Pour régler les travaux d'extension du réseau électrique chemin du Ponteix qui n'avait pas été intégrés dans le BP 2021 pour 750 €.
- Pour régler en investissement la conception de charte graphique, dont le paiement avait été prévu initialement en fonctionnement.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'autoriser la décision modificative suivante du budget de l'exercice 2021 :

Section de fonctionnement

CHAPITRE/ARTICLES	LIBELLÉ	DÉPENSES	RECETTES
011	Charges à caractère général		
60611	Eau et assainissement	- 13 000.00	
60612	Energie et électricité	+ 13 000.00	
		0	

Section d'investissement

CHAPITRE/ARTICLES	LIBELLÉ	DÉPENSES	RECETTES
020	Immobilisations incorporelles		
2051	Concessions, droits similaires	+ 2160.00	
2041582	Autres groupements – Bâtiments et installations	+ 750.00	
020	Dépenses imprévues	- 2910.00	
		0	

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité

+++ AUTORISE la décision modificative comme présentée par Monsieur le Maire

Délibération n° 2021/17 : Projet pôle rural – Partenariat avec 1000 cafés

Monsieur le Maire explique qu'afin de développer du lien social et des services de proximité dans les villages de France, le GROUPE SOS a annoncé la création et la reprise en France de 1000 cafés multiservices dans les communes de moins de 3 500 habitants.

L'initiative prise par le GROUPE SOS répond à un contexte de fracture territoriale.

Le programme 1000 cafés a vocation à développer au sein de la commune en lien avec les habitants :

- un café avec licence IV et éventuellement de la restauration légère,
- des services de proximité répondant au besoin de la commune et des habitants (point presse, dépôt de pain, épicerie et produit frais locaux, relais poste/colis, point d'accès numérique et accompagnement à l'utilisation, programmation culturelle, espace de rencontres et d'activités pour le tissu associatif local...).

Ainsi, avec 1000 cafés le GROUPE SOS :

- Endosse le risque entrepreneurial,
- Recrute et outilles les gérants du futur établissement,
- Crée une dynamique de réseau et de mutualisation favorable au développement des cafés,
- Développe l'offre de service.

Le Maire demande aux membres du Conseil Municipal d'acter la volonté de partenariat de la commune de SAINT-LAURE et de s'engager dans ce programme porté par le GROUPE SOS.

Il demande également à l'Assemblée de prendre l'engagement que la commune proposera un loyer modéré correspondant à l'équilibre de l'investissement supporté par la commune.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité

+++ ACTE la volonté de partenariat de la commune de SAINT-LAURE de s'engager dans le programme 1000 cafés porté par le GROUPE SOS.

+++ PREND l'engagement que la commune proposera un loyer modéré correspondant à l'équilibre de l'investissement supporté par la commune.

N° : 2021/18 : Présentation Rapport d'activité et CA 2019 du SIEG 63

Monsieur le Maire présente à l'assemblée le rapport annuel d'activité et le compte administratif du Syndicat Intercommunal d'Electricité et de Gaz du Puy-de-Dôme (S.I.E.G.) pour l'année 2019.

Ce rapport présente le S.I.E.G., énumère les faits marquants de l'année et présente brièvement les travaux réalisés pour 2019.

En 2019, le S.I.E.G. a réalisé 44 730 059,04 € de recettes réelles et 40 921 980,81€ de dépenses réelles.

Le Maire précise que le rapport et le compte administratif 2019 sont à la disposition des membres du Conseil Municipal en Mairie.

Il est demandé de prendre acte de ce rapport annuel d'activité et du compte administratif 2019.

Le Conseil Municipal prend acte de la présentation du rapport annuel d'activité et du compte administratif du Syndicat Intercommunal d'Electricité et de Gaz du Puy-de-Dôme (S.I.E.G.) pour l'année 2019.

Rapport du Maire

Monsieur le Maire indique que l'aire de jeux située derrière l'église a fait l'objet de dégradations. Le devis de remplacement s'élève à 890 € HT. Une déclaration a été effectuée auprès de l'assurance mais il s'avère que ces équipements ne peuvent être couverts au même titre que le mobilier urbain.

Le Conseil municipal se prononce favorablement pour la réparation de ces jeux.

Un compte-rendu est effectué en ce qui concerne la conférence des Maires de RLV qui s'est tenue le 4 mai dernier à Châtel-Guyon. Les points suivants ont été abordés : situation des familles issues de la communauté des gens du voyage en errance sur le territoire, dispositif d'économie d'énergie tertiaire, pacte de gouvernance, projet de territoire et PLUI.

Point sur la tenue et l'organisation des élections régionales et départementales des 20 et 27 juin. Les Conseillers municipaux ont la possibilité de se faire vacciner via l'établissement d'une attestation de la collectivité pour la tenue des bureaux de vote.

La cérémonie du 8 mai se tiendra à huis clos en présence des 4 adjoints et de Baptiste BARDET qui se chargera de la technique et de la retransmission en direct sur la page Facebook de la commune.

Rapport des Adjointes et des Conseillers Municipaux sur leurs délégations

Compte-rendu de Christian BLANCHARD - 1^{er} Adjoint :

Christian BLANCHARD indique que les cloches de l'église ont fait l'objet d'une réparation. Tout refonctionne correctement.

Une entreprise de travaux public a été consultée afin d'obtenir des devis pour l'entretien et la réparation des voiries de la commune. Il s'agit d'avoir des premières estimations pour la mandature et étudier ensuite quelles seront les possibilités d'investissement.

La poursuite du déploiement de la fibre va être opérée dans les prochaines semaines dans les secteurs qui ne sont pas enfouis. Ainsi, ce sont 15 poteaux qui vont être implantés (Le Mas, rue des Combes, rue du Colombier, Impasse du Tranchat, rue de l'église...). La commercialisation (hors Moulin de Chabreloche et Côte Rouge) devrait s'opérer à l'automne.

Suite à un acte de candidature, la commune de Saint-Laure a été retenue pour participer au dispositif « ma commune au naturel ». Un jury se rendra dans la commune au cours de l'été afin d'apprécier l'aspect qualitatif des espaces publics (plantations, végétaux, fleurissement...).

Participation à une rencontre à Charbonnières-les-Varennnes dans le cadre du SAGE afin de découvrir les zones humides et le rôle auxquelles elles contribuent au niveau de la faune et de la flore.

Compte-rendu de Fabrice RODDIER - 2^{ème} Adjoint :

Fabrice RODDIER indique qu'il a été destinataire des disponibilités des Conseillers municipaux afin d'organiser la tenue des bureaux de vote des 20 et 27 juin.

Il a reçu 4 demandes d'attestation dans le cadre de la vaccination.

Jean-Michel COURTY, emploi aidé, suivra une formation sur l'entretien et le fleurissement les 17, 18 et 19 mai. Cette formation étant une condition sine qua non dans le cadre de son renouvellement de contrat.

Un rendez-vous se tiendra avec Jean-Michel COURTY et CAP Emploi le jeudi 20 mai dans le cadre du renouvellement de son contrat.

Compte-rendu de Delphine BARGIBAU - 3^{ème} Adjoint :

Delphine BARGIBAU a participé à la réunion de la commission enfance jeunesse de RLV où il a été évoqué les travaux de la crèche « La Varenne », l'extension de la crèche de Châtel-Guyon et l'attribution des places dans celles-ci. 228 dossiers ont été déposés pour 114 places disponibles. Il a également été évoqué l'augmentation des tarifs de l'ALSH de Saint-Laure de +1,5% et du gel des tarifs de la piscine de Riom et du cinéma. Une nouvelle commission se déroulera le 2 juin.

L'aide de RLV en ce qui concerne la participation aux transports scolaires a été versée aux familles. Le montant est de 229 € par foyer.

La distribution des flyers pour le Conseil Municipal des Jeunes est en cours. Les dossiers de candidatures pourront être déposés en Mairie jusqu'au 21 mai.

Il a été proposé lors de la dernière réunion du CCAS de mettre à disposition la salle des lavandes aux étudiants afin d'avoir un accès au très haut débit et de leur permettre de sortir de l'isolement. Les jeunes devront s'inscrire au préalable. 4 étudiants pourront être accueillis de manière simultanée, le mardi de 9h à 12h et le jeudi de 13h30 à 16h. Le Conseil municipal entérine cette proposition.

Compte-rendu de Monique DURAND - 4^{ème} Adjoint :

Monique DURAND indique que la rédaction de la lettre d'information n°2 est terminée. Elle sera distribuée le week-end de l'ascension.

Un concours photo va être organisé en partenariat avec l'association « Mémoire et Patrimoine ». Le premier prix sera une sélection de la photo pour la couverture du prochain bulletin municipal de janvier 2022. Une exposition des photos sera également réalisée à l'occasion des journées Européennes du patrimoine. Un article sera présent dans la lettre d'information.

A l'occasion de la réunion du CCAS du 30 avril dernier, un point a été effectué sur la distribution des colis de fin d'année, sur une rencontre avec les acteurs sociaux du territoire et sur un projet d'adhésion à l'épicerie solidaire La Marguerite. Cette convention de partenariat annuelle est envisagée pour un montant de 50 € et 14,70 € par mois en fonction du nombre de familles bénéficiaires pour lesquelles la commune souhaite participer.

Participation avec Delphine BARGIBAUD à l'Assemblée Générale du CLIC en visioconférence.

Participation à la commission culture de RLV le 21 avril dernier au sujet des assises de la culture.

Rapport des Conseillers Municipaux :

Nicolas GENDRE remet la composition du nouveau bureau de l'amicale des sapeurs-pompiers de Saint-Ignat, Surat, Saint-Laure.

Questions/remarques du public :

Ce Conseil qui se tenait à huis clos a fait l'objet d'une retransmission en direct sur la page Facebook de la Commune de Saint-Laure. Malgré la possibilité de poser des questions en amont de la séance, aucune question n'a été déposée.

L'ordre du jour étant clos, la séance est levée à 21h45.

Baptiste BARDET		Nicolas GENDRE	
Delphine BARGIBAUD		Monique GORCE	
Thierry BASSEUX		Alain MAUBLANT	
Christian BLANCHARD		Christophe MENDES	
Gérard COULAUD		Fabrice RODDIER	
Monique DURAND		Lydie TÔTAIN	
Hassan FENEYROL		Patrick TURLAN	
Grégory VILLAFRANCA			